

Programme CACES®

R482



Objectif Généraux

Mettre en œuvre les connaissances théoriques et le savoir-faire pratique nécessaires à la conduite en sécurité des engins de chantier

Durée Maximale

35 heures. Soit 5 jours.

Sanction visée

Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité (CACES®) des engins de chantier de la catégorie concernée, si résultat positif

Suite parcours

Modalité d'évaluation des acquis

- Évaluation au fur et à mesure de la progression
- Appréciation par le participant du niveau d'amélioration de ses connaissances et compétences
- Évaluation finale sanctionnée par le passage d'un test théorique et pratique

Tarif Catalogue

900,00 €

Les plus de la formation

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation

Taux de satisfaction de la formation

Taux de réussite à la formation

Validation blocs compétences

Non concerné

Public concerné et prérequis :

Vérification par l'employeur de l'aptitude médicale du salarié (service de santé au travail)

Qualification des intervenants :

Intervenants qualifiés, aux compétences techniques et pédagogiques actualisées. Les testeurs sont certifiés sur le nouveau référentiel CACES®

Moyens pédagogiques et techniques :

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite :

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation

Lieu de formation / Contact :

Lieu(x) de la formation et contact(s)

- Agence 15 Aurillac
rue des frères Lumière
- Agence 43 le Puy
ZA Nolhac 43350 SAINT PAULIEN

Contenu de la formation :

Théorie :

- Réglementation : connaissances générales
- Technologie des engins de chantier
- Les principaux types des engins de chantier
- Les catégories de CACES®
- Règle de circulation applicables aux engins de chantier
- Risques liés à l'utilisation des engins de chantier
- Exploitation des engins de chantier
- Vérification d'usage des engins de chantier

Pratique :

- Prise de poste et vérifications
- Conduite et manœuvres : Adéquation. Gestes de commandement. Mouvements simples et mouvements combinés. Circulation. Stabilité de l'engin. Opération de levage d'une charge simple ou complexe. Chargement déchargement sur porte-engin
- Fin de poste - Opérations d'entretien quotidien - Maintenance

Passage test CACES®

Délais moyen pour accéder à la formation :

Matériel nécessaire pour la formation :

Vous devez venir en formation avec les EPI obligatoires: Chaussures de sécurité, casque, gants, protections auditives dès 85dB, gilet de signalisation. Veuillez vous munir de votre carte d'identité, de papier, d'un stylo et d'une photo d'identité.

GAILLARD FORMATION

Rue des Frères Lumière 15000 Aurillac

Tél. 04 71 48 11 11 – aurillac@gillardformation.fr –

SAS au capital de 20360 € – RCS AURILLAC – SIRET 41173463500039 – NAF 8553Z

N° d'activité : 930500765-05 --- Mise à jour : 11/06/2020_v1